

Synthèse du CE du 28 août 2008

Mieux comprendre la synthèse

Les remarques de la direction ou neutre (partagées), sont en noir dans le texte
Les remarques spécifiques des élus ou des représentants syndicaux sont en bleu dans le texte

1/ Approbations des PV CE

2/ Information du président:

Déménagement et regroupement de GRC (Médéric, Jaurès, Jemmapes) vers Archives => consultation du CHSCT et CE

3/ Information sur le bilan force intervention entreprise (FIE)

Présentation des slides.

La mise en oeuvre a glissé dans le temps, FIE généralisé à fin 2008.

Le taux d'interventions uniques est croissant avec 5 à 6000 interventions sur le domaine entreprise en prod.
Les 21% d'augmentation sont en production pas pour le SAV.

La QS du taux de respect de la date de rendez-vous et taux de respect de la prise de rendez vous à J-7 ont progressé de 40% à 89%, et de 70% à 90% entre S2 2006 et S1 2008.

Les élus demandent : Cela semble miraculeux mais est ce du uniquement à FIE ?

Réponse de la Direction : Non ce n'est pas du uniquement à FIE mais aussi grace au pilotage générique.

Les produits sont aussi plus matures et mieux appréhendés.

Création d'un métier RAI (responsable d'affaires d'interventions) via un parcours professionnel dont la 1ere promotion est en cours (Quizz avant et après

la formation pour vérifier la compétence à acquérir et acquise).

74% est le niveau d'acquisition des compétences RAI.

Les RAI ne sont pas sur un site unique pour le moment (mais à terme la Direction souhaite un regroupement).

286 personnes sur 363 ont eu des formations (soit 77% de la population passée de SCE à OPF).

Les élus CE font remonter que la montée en compétence n'est pas prévue pour les personnes transférées de SCE vers OPF ? Le personnel a le sentiment de ne pas être parfaitement intégré. La commission de suivi sur FIE n'a pas eu assez d'information sur le bilan de satisfaction des salariés. Nous demandons un bilan précis RH pour les 363 salariés issus de SCE transférés et le ratio lié aux formations, le nombre de promotions auxquels ils ont eu droit, le nb de RAI et COA issus de SCE.

La Direction assure que la plupart de ces salariés ont eu 2 modules de formations en moyennes, le slide 23 présente le détail par UI. Les autres demandes ont été enregistrées et seront fournies au CE via la commission de suivi.

Une 3eme commission se réunira en septembre sur le suivi de FIE.

4/ Consultation sur le projet de transfert de l'activité de la gestion commerciale France de la DGC du site de Nantes vers le site de Lanester:

Remarques des élus :

Dans le dossier il manque les fiches de postes notamment pour les cadres.

Il existe une concurrence interne sur les postes à pourvoir à Lanester aux vues des fermetures de sites de la DT.

Problèmes des horaires de la plate-forme ?

La Direction souhaite que la plate-forme de Lanester grossisse pour accueillir plus de personnel de la DT.

Les horaires de la plate-forme seront ceux de leur site d'accueil en fonction des postes évoqués.

Pour les fiches de postes des cadres, effectivement il y a 2 cadres concernés à qui on va proposer des postes.

50 postes sont à pourvoir pour une vingtaine de personnes pour changer d'activité sur 10 activités différentes.

Les élus demandent une garantie qu'ils auront un de ces postes et un retour.

Sur le déroulement, la Direction fera un retour en octobre au CE car il ya en septembre une réu avec la DT et ensuite un entretien avec les salariés pour trouver et visiter les lieux quand le CE aura donné son avis.

Sur le gel des emplois du aux élections IRP début 2009, la Direction dit ne pas avoir d'information sur les dates (à priori les listes seront fournies en fin Octobre). Ce qui sera gelé ce sera les transferts collectifs uniquement, sauf si il y a eu identification en amont présenté en CE pris en compte avant les élections et négocier avec les délégués syndicaux pour notamment les établissements des délégués du personnel.

Avis du CE :

Pour : 0

Contre : 10

Abstention : 4

5/ Consultation sur la formation 2009 SCE: 3 jeux de slides fournis en séance

slides : synthèse orientations formation 2009,

slides : évolution des compétences filière métiers Professionnal Services,

slides : Management School.

Présentation des orientations sur la formation 2009.

Mi novembre le plan de formation complet sera présenté au CE.

790 salariés non pas eu de formation en 2006 et 2007

La Direction a mis en œuvre un questionnaire baromètre formation sur SCE.

Formalisation de la formation dans le SI RH formation en 2009 en lien avec l'EI.

167 000 h soit en moyenne à 27h de formation par salarié à SCE (à FT la moyenne est de 17h), avec un taux de plus de 80% de salariés formés en 2009.

Orientation Professionnal Services : convergence informatique/ telecoms, voix/data/image et fixe/mobile, comprendre les besoins du client, et conduite de projets de services proposés sur des projets complexes de convergence. Soit 6184 personnes dont 4052 en France et dont 1431 à FT/SCE.

767 managers inscrits (Aout 2008) à la management school (managers de proximité, manager de managers, chef de projet transverse). Pas de certificat France Telecom.

La formation locale représente à SCE 22% des formations.

Parcours de professionnalisation, on a un très fort taux de réussite, la DRH s'engage à mieux accompagner les personnes en échec.

En 2009, il y aura des parcours uniquement quand il y aura 10 postes ouverts.

Les certificats existent sur les parcours de professionnalisation mais n'existent pas ailleurs, il n'existe pas de modules

Ce que nous avons compris du CE SCE...Ce que nous avons compris du CE SCE...Ce que nous avons compris du CE SCE
validés (comme les Unités de Valeurs en fac).

Les élus CFE-CGC font remarquer qu'il manque un module pour les managers pour la partie RH (les outils RH, mieux gérer les liens Humains aussi ...etc). La Direction répond qu'effectivement les outils RH serait un module intéressant mais que des modules de management pour mieux conduire les entretiens sont donnés.

360 degrés : outil confié à Ritemanagement (prestataire externe) : évaluation par case à coché du N+1, des collaborateurs et des pairs (personne de même niveau).

Les résultats sont restitués anonymement avec des résultats statistiques et éventuellement des commentaires facultatifs.

Les résultats ne sont pas transmis à la Direction.

Vote de la politique d'orientation de la formation 2009

Vote pour : 0

Vote contre : 7

Vote abstention : 8

Bilan du S1 2008 en info présenté en Octobre au CE.

Novembre 2008 présentation du plan de formation au CE.

6/ Consultation sur évolution des UDP de l'USC Midi Est :

La Direction précise que le Bilan pour les UDP Rouen et Montpellier dont il y a eu un suivi via le CE, il reste qu'1 seul salarié à reclasser. C'était pour une fermeture à fin 2008.

Les documents transmis sont sur la suite du dossier des UDP. Ce dossier a été travaillé avec les bassins d'emploi, car les salariés souhaitent avant tout à rester sur leur bassin d'emploi avec lesquels la Direction a longuement travaillé.

La Direction a travaillé surtout sur Bordeaux où il y a plus d'opportunité de postes.

Le projet prévoit l'arrêt des UDP Bordeaux, Dijon.

Il n'y a pas de suppressions d'emploi car les postes sont repris par Toulouse, Lyon, et Grenoble.

2 postes de TSC sur Grenoble ont été créés sur planetemploi où il y a eu de nombreuses candidatures (beaucoup de profil technique 13 candidats sur Grenoble qui conviendrait, 5 correspondent).

L'autre projet est sur l'UDP Lille et le CSC UI nord pas de Calais, il y aura une synergie et un rattachement, ils travailleront dans les mêmes établissements.

Est-ce que Grenoble continuera ?

La Direction pense que Grenoble est voué à un développement (hypothèse une vingtaine de personnes au lieu des 8 actuel).

Le bassin Bordelais est en attente de récupérer les salariés car il y a de vraies opportunités selon la Direction.

Lille : la Direction a travaillé avec DCE via OPF, pour une convergence des activités prod et SAV, pour que l'activité soit cohérente et que l'entité reçoive l'activité et les salariés.

Calendrier fermeture UDP Bordeaux fin 2008, fermeture UDP Dijon septembre 2009, UDP Lille vers CSC IE février 2009.

Mme Fronduti informe le CE qu'elle part à fin Octobre 2008 de sa fonction. Pas de réponse à la question, qu'allez vous faire ensuite ?

Pour les personnes n'ont repris, la Direction prendra le temps qu'il faudra pour reclasser les salariés notamment pour Bordeaux.

Pour Bordeaux, combien ETP et qui reprend ?

Il y aura une répartition des activités sur les 3 pôles pour le redéploiement de réseaux.

Pour Bordeaux et Dijon qui reprend les clients quand il y a changement USC ?

Actuellement il y a une analyse des clients IDF qui y étaient gérés pour mieux les ventiler, la plupart des clients IDF

Ce que nous avons compris du CE SCE...Ce que nous avons compris du CE SCE...Ce que nous avons compris du CE SCE
doivent être repris par l'IDF.

Pour Dijon que se passe t il avec le bassin d'emplois ?
Il faudra plus de temps pour accompagner les collaborateurs.

La CFE-CGC rappelle le dispositif sur lequel la liste des offres d'emploi actuelles sur le bassin DTSO pour le site de Bordeaux (donnée en annexe p9), ne sont apparemment plus valide et pas du tout en adéquation avec des profils majoritairement techniques.

Pour Bordeaux, la Direction pense que les postes ne sont plus en ligne sur planetemploi car il y a un problème de mise à jour lors du passage d'un outil RH à un autre.

La CFE-CGC préférerait que les postes soient réservés et que si ils n'apparaissent plus ce serait mieux, si des postes leur étaient réservés, toutefois la CFE-CGC rappelle que la plupart de ces postes en annexe ne sont pas à profil technique qui est le métier des collègues.

La Direction va vérifier et reprendre contact avec le bassin de Bordeaux, il y aura un travail d'approfondissement pour trouver les postes qui correspondent le mieux au profil du collègue.

La CFE-CGC informe la Direction que sur l'état d'esprit actuel du personnel de Bordeaux qui a appris la nouvelle lundi, avant les personnes n'avaient pas entendu parlé de ce projet . Le personnel de Bordeaux est est d'autant plus touché que 2 collègues dernièrement sont décédés dans les 3 derniers mois (parmi les effectifs de l'UDP de Bordeaux) le retour de vacances et très très dur à vivre pour l'UDP Bordeaux.

La Direction ne dit mot, un élu informe les élus CE que les personnels ont appris la fermeture de leur site via un salarié qui venait mesurer les locaux de Bordeaux du fait de la fermeture du site.

Les élus contestent les éléments du document : les motivations du projet exposé par la direction (p3) :

- il n'y a pas de problème de continuité de service, et encore moins lié à la taille de l'UDP (*au moins pour Bordeaux qui est la plus importante avec 13 personnes*)
- Il n'y a pas non plus de problème de charge à gérer, et encore moins par rapport à la taille de l'entité. Exemple pour Bordeaux nous avons même une anticipation de la charge de travail liée à une collaboration avec les entités de ventes.
- L'argument du coaching technique lié au manque de proximité avec les experts de l'USC situé à Lyon et Toulouse, ne teint pas non plus car pour Bordeaux et Lille il y a la présence d'un cadre support sur chaque site (voir p4 §3)
- Enfin au sujet du bénéfice partiel du monitorat et des formations locales assurées en USC, on reste dans le flou.

Les élus CFE-CGC font remarquer qu'il n'y a pas de vraies difficultés mais plutôt une volonté de la Direction de réorganisation qu'une raison économique.

Les BPRH seront consacrés à 20% de leur temps, et les managers auront cette tache d'accompagnement au redéploiement.

Les élus CFE-CGC demande le temps précis que les managers auront pour se consacrer à ce reclassement : est ce 100%, 70%, 50% comme vous l'avez fait sur DIS/ITS et petites ventes dernièrement ?

La Direction apportera une réponse précise à cette question en Septembre au prochain CE ainsi qu'aux autres questions.

7/ information sur le rapport trimestriel sur l'emploi T2 2008 à SCE

La Direction doit représenter les informations plus précises sur la sous-traitance avec les filiales, sur la sous-traitance externalisée, sur la mobilité fonction publique comptabilisé en sortie (mais en cas de retour est ce une entrée ?) conformément aux attentes des élus CE.

8/ Fonctionnement du CE : point sur la restauration

Ce point est reporté